



ENVIRONNEMENT

DES JARDINS FAMILIAUX À L'ÉTUDE

Mis en ligne le 23 juillet 2018

A l'initiative du conseil des Sages, une réflexion est actuellement menée par la collectivité pour proposer des terrains familiaux aux personnes habitant en immeubles et ne disposant pas de terrain pour jardiner chez elles. Jean-Baptiste Lebreton, élu au conseil des Sages, indique que « le but est de favoriser des échanges et du partage autour de l'activité de jardinage, exclusivement bio, aucune utilisation de produit chimique ne sera possible. » Les personnes intéressés peuvent se faire connaître auprès du centre communal d'action sociale au 02 40 94 64 16. Une commission évaluera la motivation des candidats. Les jardiniers retenus s'engageront à respecter un cahier des charges.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



57, rue de la Mairie
44119 Treillières

 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.